



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'assemblée générale statutaire de notre association se réunira le samedi 18 septembre 2020 à 9 h 30 au Carrouège : carrefour de Vauclaux 58140 Vauclaux.

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- la liste des candidats au conseil d'administration déclarés à ce jour (ci-contre).
- une procuration si besoin
- les rapports : moral, d'activité et financier

Suite à l'impact du COVID, notre AG a été reportée maintes fois, mais une date est enfin fixée. La date annoncée en juin est donc confirmée. L'AG se tiendra en physique et en visio pour permettre une participation de tous ceux qui le souhaitent. Les procurations sont aussi, bien sûr, toujours d'actualité (2 par personnes max).

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

9 h 30 - 10h accueil et renouvellement des adhésions, essai de connexion zoom pour ceux qui le souhaitent.

Un lien zoom sera envoyé dans la lettre du 8 septembre.

10 h - 11 h 45 AG statutaire rapports

- présentation du rapport moral
- présentation du rapport d'activité
- présentation du rapport financier
- présentation du nouveau règlement intérieur

Prise de parole des adhérents et débat sur les orientations 2017

Vote des rapports

Vote du règlement intérieur

Vote du montant de la cotisation (proposition du CA 10 euros)

11 h 45 - 12 h pause «café»

12 h - 12 h 30 présentation et élection des candidats au CA

12 h 30 - 14h repas partagé sorti du sac

Candidatures au CA déclarées à ce jour

Régine Cavallero

Clarisse Holik

Régis Lindeperg

Administrateurs sortants

Éric Gillot

Clarisse Holik

Régis Lindeperg

IMPORTANT

La personne donnant le pouvoir et la personne le recevant doivent être adhérents à l'association et à jour de cotisation. Un mandataire ne peut être porteur de plus de 2 mandats conformément aux statuts.

À retourner à Adret Morvan, Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux ou
contact@adretmorvan.org

Je soussigné(e)

de me représenter et voter à l'assemblée générale d'Adret Morvan du 18/09/21

Le

à

signature

précédée de la mention
manuscrite « bon pour pouvoir »

Procuration

donne pouvoir à M. M^{me}

signature du mandataire,

précédée de la mention manuscrite « bon pour
acceptation du pouvoir »



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Rapport moral	1
Rapport d'activité	2
Rapport financier	7

Rapport Moral

années 2019 et 2020 - AG 2021

Cette AG sera donc celle de 2019 et 2020 pour cause de COVID. Outre les perturbations entraînées par cette pandémie, ces deux années auront été caractérisées par un nombre d'actions, principalement centrées sur la forêt, jamais atteintes depuis l'époque de la ZAD et d'Erschia !

Notre ouverture à la collaboration avec tous ceux qui partagent nos objectifs (individus non adhérents, adhérents motivés pour en faire plus, associations amies locales et nationales, collectifs d'action comme SOS forêt Bourgogne ou SOS forêt France) a payé. Dans les personnalités qui nous ont aidées en 2020 nous tenons à remercier plus particulièrement Jean-Luc Pillard qui a été très précieux ces deux dernières années pour son savoir-faire d'organisateur, sa qualité de photographe et sa disponibilité. Nous remercions aussi Régine Cavallaro, simple adhérente qui nous a fait part de son intérêt pour la forêt et de ses compétences. Quelques semaines après, elle était investie avec brio sur la partie site et lettre avec la même implication qu'une administratrice d'Adret Morvan. Elle est d'ailleurs aujourd'hui candidate au CA.

Ces deux années ont vu s'enchaîner des actions collégiales fortes qui ont contribué à inquiéter la filière industrielle et les politiques qui la soutiennent, signe d'un impact certain. Les actions conduites avec Canopée et SOS forêt (France et Bourgogne), ont marqué les esprits et conduit certains à reformuler leur point de vue sur la forêt et sur nos propos. Certains continuent de nous traiter comme des écolos irresponsables, mais d'autres commencent timidement à revoir leur copie.

Certains députés, y compris de la majorité comme Anne-Laure Cattelot, émettent des propositions qui, si elles ne nous satisfont pas toutes, montrent une évolution importante sur certains points stratégiques. Le gouvernement enterrera soigneusement, à l'automne 2020, le rapport de Mme Cattelot qui remet en cause plusieurs pans de sa stratégie. Il en retardera même la sortie pour pouvoir négocier sans entraves le plan de relance industriel pour la forêt avec la filière pendant l'été 2020.

Lors du débat sur la loi climat plus de 500 députés ont porté au moins un amendement proposé par Canopée. Si la plupart ont été écartés d'un revers de main par le gouvernement, certains lui ont donné plus de fils à retordre. Le débat sur la forêt et la sylviculture est enfin ouvert !

Les avancées sont donc certaines, mais dans le Morvan (et ailleurs) le massacre continue. La conjonction du rajeunissement de l'âge d'exploitation, de la mise en pratique du plan forêt bois, du développement des contrats d'approvisionnement des grosses scieries, de l'augmentation du prix de bois et de la crise des scolytes dans les épicéas entraîne une explosion des coupes rases dans le Morvan... et pourtant le plan forêt bois n'atteint pas les objectifs prévus !

Le poids des habitudes et des certitudes ancrées depuis de longues années par la filière industrielle continuent à faire des ravages. Le cas du propriétaire de la coupe rase du Vieux-Dun, qui souhaite replanter en monoculture de douglas est édifiant à cet égard ! Après la catastrophe sanitaire qu'il vient de vivre avec sa plantation d'épicéas, il s'enferme dans la monoculture de résineux en prenant un risque économique encore plus grand au regard de l'incertitude du changement climatique. Il est vrai qu'une sylviculture plus douce irait contre les intérêts financiers à court terme des gestionnaires et des coopératives qui conseillent les propriétaires...

Seul un changement au niveau national permettra une modification sensible de la sylviculture, mais les actions de terrain restent très complémentaires. Il faudra donc obtenir une modification de la loi mais on ne modifiera pas profondément la sylviculture sans les sylviculteurs. Il faudra donc arriver à échanger et à discuter avec la filière ou au moins certains d'entre eux. Il faudra aussi surveiller de près ce qu'il se passe sur le terrain et être prêts à agir lorsqu'il y a doute sur la légalité de certaines coupes. C'est pour être plus performant dans ce domaine que nous avons pris attache avec une avocate pour être prêt à intervenir en cas de besoin sur les prochaines coupes douteuses que vous pourrez nous signaler. Elle pourra nous aider aussi sur les arrachages de haies ou toute destruction environnementale illégale.

Nous avons aussi rebondi sur « le bras de fer » engagé par le Parc avec l'État en 2019 sur l'encadrement des coupes rases dans la nouvelle charte. L'ambition du Parc était relativement faible au regard du problème, mais l'État a refusé toutes les demandes. Ce bras de fer entre le Parc et l'État a contribué à cibler le Morvan pour dénoncer les coupes rases par les associations nationales. Le Morvan a aussi été choisi pour sa triste spécificité sylvicole. En effet, dans le Morvan, la conversion de forêts anciennes de feuillus en monoculture industrielle de résineux a

pris une ampleur rarement rencontrée ailleurs en France.

La conséquence de ce choix est que maintenant tous les journalistes, réalisateurs, écrivains, photographes traitant de la forêt française commencent tous leur enquête dans le Morvan...

Les candidats aux présidentielles s'y mettent aussi, Jean-Luc Mélenchon, Éric Piolle, ont tenu à rencontrer les associations du Morvan sur la forêt (on attend de pied ferme les autres !), même Anne-Laure Cattelot, députée LREM chargée par le gouvernement d'un rapport d'enquête sur la forêt a consacré son premier déplacement au Morvan. Quiconque s'intéresse à la forêt ne peut maintenant plus ignorer ce qu'il se passe chez nous !

D'autres sujets apparaissent de plus en plus récurrents, comme les arrachages de haies, les poulaillers géants, les panneaux solaires dans les terres agricoles et même sur le lac de Pannecière. Sans être aussi compétents sur ces sujets que sur la forêt, nous tentons de nous mettre à niveau et d'échanger avec les associations amies parfois plus avancées que nous dans la démarche.

Les sujets à traiter ne manquent pas, alors n'hésitez pas à nous rejoindre (au CA c'est encore possible) ou pour s'investir sur une thématique particulière.

Le Carrouège

Le siège d'Adret Morvan, géré pour sa partie commerciale par l'association Sycomor, a vécu une activité irrégulière compte tenu de la pandémie. Cependant, le lieu est resté ouvert pour toutes les activités compatibles. Depuis mi-août 2020, le bar et le restaurant sont fermés temporairement, mais il est bien sûr possible de tenir des réunions selon les règles en vigueur.

Rapport d'activité

Septembre 2021 – Avocat d'Adret Morvan

Suite au dossier de plantation à Brassy, nous avons contacté une avocate qui doit devenir notre conseil à partir de la rentrée. Les différents recours engagés auprès des administrations n'aboutissant jamais, notre objectif est maintenant d'engager des recours lorsque le dossier nous paraîtra solide. Il est donc important que les coupes rases suspectes (absence de panneau, impact sur un ruisseau, zone humide, espace classé (Znief, Natura 2000, etc.) nous soient remontées pour évaluer les recours possibles.

10 juillet 2021 – Rencontre avec Éric Piolle

Le candidat à la primaire des Verts pour l'élection présidentielle a souhaité rencontrer les associations du Morvan et des élus locaux pour évoquer la politique forestière. Une demi-journée avec présentation de la problématique du Morvan et échanges sur la politique forestière. Une présentation du programme de M. Piolle a permis de constater de nombreuses similitudes avec les propositions issues des assises de la forêt, du travail de la commission parlementaire et citoyenne et des propositions de Canopée.

Juillet 2021 – Participation au lancement de « l'Appel pour des forêts vivantes »

Suite aux rencontres de Mazamet, un petit groupe, dont fait partie Adret Morvan, a proposé une action collégiale à mener en plusieurs temps. L'appel a été relayé sur Mediapart et Reporterre en juillet et la première série d'action est prévue mi-octobre.

Lire l'appel sur le site de SOS forêt :

<https://sosforetfrance.org/index.php/appele-pour-des-forets-vivantes/>

Juin 2021 – Plantation de douglas à Brassy

Action collégiale avec le maire de Brassy, la maraîchère bio de Brassy, des agriculteurs riveains pour engager un recours gracieux auprès de la DREAL Bourgogne Franche-Comté, contre la dispense d'évaluation environnementale du projet. Recours rejeté le 13 août 2020. Les suites à donner sont à l'étude.

28 mai 2021 – Rencontre candidats aux régionales

Rencontre de terrain avec la liste «Le temps de cerises», dans le cadre des élections régionales sur la situation de la forêt Morvandienne avec sortie sur le terrain.

Mai 2021 – Lettre aux parlementaires

Suite à la coupe rase spectaculaire du Vieux-Dun, sur un oppidum gallo-romain, effectuée avec de gros engins, affectant le sol et donc les capacités de fouilles futures, détruisant le paysage sur un chemin très couru par les randonneurs, impactant bien sûr, comme sur la plupart des coupes rases, les sols, l'eau, la biodiversité forestière, etc. Il se trouve que cette coupe rase concernait principalement des épicéas scolytés, cas relevant de coupe rase sanitaire. Cependant, il n'y avait aucune obligation de couper les feuillus et les douglas présents qui n'étaient pas malades. Surtout, c'est la conséquence prévue de la monoculture industrielle d'une essence non adaptée (l'épicéa est un arbre d'altitude). Un modèle de sylviculture dépassé qui impacte la biodiversité, le climat, l'eau mais aussi le patrimoine culturel, l'économie touristique, et l'accueil

de nouveaux habitants venus s'installer dans un parc « naturel ». Le propriétaire contacté, qui n'a visiblement pas compris le problème, veut replanter ... une monoculture de douglas !

Il est donc important de signer, de faire signer, d'engager à signer les associations culturelles auxquelles vous êtes adhérents ainsi que les acteurs du tourisme cette lettre aux parlementaires.

Les actions menées à l'Assemblée par Canopée ont fait vaciller les stratégies du gouvernement qui a dû engager des manœuvres tactiques pour limiter la portée de certains amendements sur le point d'être adoptés.

Le combat doit s'amplifier et la pression sur nos parlementaires est un levier que nous allons engager dès l'automne.

<https://www.lecarrouge.org/index.php/lettre-ouverte-de-la-societe-civile-aux-elus-parlementaires-du-morvan/>

21 avril 2021 – Silence on coupe

L'émission Réseau d'enquêtes sur France 3

C'est dans la forêt du Morvan, au cœur de la région Bourgogne-Franche Comté que démarre l'enquête de Charles-Henry Boudet. Là comme ailleurs de nombreuses parcelles de feuillus diversifiés ont été transformées en parcelles de résineux pour davantage de rentabilité à court terme.

Entre intérêts économiques et intérêts écologiques, la fracture est profonde et l'écosystème de nos forêts en question.

<https://www.youtube.com/watch?v=0M2Bd27feA>

Avril 2021 – Véloroute

Diffusion en soutien du texte du collectif du bois de Malapris contre un projet de véloroute à travers la forêt à grands renforts de terrassements et de revêtements cyclables à la place de chemins communaux parfois magnifiques, parfois sur sols fragiles et humides. Le tout sans concertation ! Projet finalement annulé.

Avril 2021 – Les soulèvements de la terre

Signature de l'appel du texte *Les soulèvements de la terre* et participation à la marche des Vaïtes à côté de Besançon. La manifestation de samedi du centre-ville vers les Vaïtes a été un grand succès avec 800 personnes mobilisées, de Besançon, de Dijon et venues de toute la France. Des banderoles diverses et colorées, des collectifs et organisations diverses, des slogans percutants. Un gros cortège de la Confédération Paysanne et des paysan·nes en nombre.

<https://lessoulevementsdelaterre.org/>

<https://adretmorvan.org/index.php/2021/03/31/retour-de-la-marche-aux-vaïtes/>

28 mars 2021 – Marche pour une vraie loi climat à Nersers

C'est par une belle journée ensoleillée que quelque 200 personnes ont marché ce dimanche 28 à Nevers pour rappeler aux député·e·s l'urgence d'une vraie loi Climat à l'appel d'un collectif d'associations dont fait partie Adret Morvan..

<https://adretmorvan.org/index.php/2021/03/31/retour-de-la-marche-a-nevers/>

Mars 2021 – Marche à Mazamet

Adret Morvan était présent à Mazamet pour la marche contre la mégascierie SIAT II (Siat c'est le responsable de la filière qui explique dans *Le temps des forêts* que «le problème en France c'est qu'on a trop d'essences d'arbres différentes...»).

C'est ici que plusieurs associations et collectifs ont envisagé des actions communes qui donneront naissance en juillet 2021 à l'*Appel pour des forêts vivantes*.

21 mars 2021 – « Sur le front » spécial forêt française

Après l'Amazonie, Hugo Clément a mené l'enquête dans les forêts françaises, et bien évidemment dans le Morvan... Il nous avait suivi sur plusieurs actions en 2020 et 2021 : *opération granulés*, pose des banderoles dans le Morvan, visite à Paris à la filière, manif à l'Assemblée Nationale...

<https://www.youtube.com/watch?v=8LdU18A1gs>

13 mars 2021 – Champ de panneaux solaire, échange entre les porteurs et le collectif ?

Échanges avec les porteurs de projets du champ de panneaux photovoltaïques du Bouillon (Germenay/Dirol) au sein du collectif Énergie citoyenne 58. Un projet plus présentable que le premier proposé en 2020 mais qui reste problématique au regard du principe : implanter des panneaux solaires dans des champs dédiés à l'agriculture dans la plus grande anarchie, alors qu'aucune réflexion n'est menée pour équiper prioritairement les bâtiments et les friches industrielles.

<https://adretmorvan.org/index.php/un-projet-de-parc-solaire-geant-a-germenay-dirol-et-marigny/>

1er mars 2021 – Manif à l'Assemblée

Manifestation à l'Assemblée nationale organisée avec SOS forêt et Canopée pour protester contre la disparition de toutes les propositions forêts de la loi climat ou le refus de les examiner. Deux bus partis du Morvan avec à leur bord une équipe de France Télévisions (*Sur le front*) ont traversé Paris flanqués de banderoles « Stop aux coupes rases », les participants ont retrouvé sur place une délégation des syndicats Snupfen et CGT de l'ONF et des militants de SOS forêt France.

<https://sosforetfrance.org/index.php/2021/03/01/manifestation-du-1er-mars-ou-sont-passees-les-mesures-foret-de-la-convention-citoyenne/>

Janvier 2020 – Intervention à diverses projections sur le film Le temps des forêts

Nombreuses interventions lors de débats post projection du film dans toute la France dont l'Assemblée nationale en janvier 2020.

1er semestre 2020 – Soutien au collectif de sauvegarde du bois de la Ravière (Uchon)

Soutien au collectif et relai de la pétition, tentative de classement de cette forêt (privée) remarquable en cours...

<https://adretmorvan.org/index.php/2019/03/25/sauvons-le-bois-de-la-raviere/>

14 octobre 2020 – Film Pour quelques douglas de plus

Dans le cadre du film *Pour quelques douglas de plus* (sortie 01/2021), une équipe de France Télévisions est venue filmer un café forêt au Carrouge sur la situation de la forêt Morvandienne. Durant la journée, une équipe d'Adret Morvan l'avait accompagnée pour l'aider à se faire une opinion sur l'état de la forêt morvandelle.

https://www.youtube.com/watch?v=ke_SmeQZ6ak

Octobre 2020 – Sortie du film La forêt

est à nous de Anne Faisandier

Deux des protagonistes sont à Adret Morvan, la lutte se passe souvent au Carrouège et la réalisatrice est à Adret Morvan.

Film de 64 minutes - 2019 Que se passe-t-il en forêt morvandelle ?

« C'est quoi ces alignements de bois noirs, ces champs de ruines... ? Je décide de mener l'enquête et, grâce à quatre militants, je découvre la lutte qui se joue ici pour la défense de la forêt. Tous différents, leur engagement s'enracine et se déploie, à la façon des arbres, comme quatre branches ou quatre racines de la lutte. Ils m'aident à comprendre.

Je ne me rendais pas compte à quel point j'aimais la forêt. »

<https://vimeo.com/394016812>

28 octobre 2020 – Pièces à conviction (France Télévisions)

Un documentaire tourné pour partie dans le Morvan : *Forêt en danger, que fait l'État ?*

Quelques belles séquences tournées en juin dans le Morvan pour lesquelles nous avons accueilli et accompagné l'équipe sur différentes coupes rases et plusieurs actions en juin 2020.

<https://www.youtube.com/watch?v=LidKBN2IXjY>

23 octobre 2020 – « rencontre avec Jean-Luc Mélenchon »

Visite surprise vendredi 23 octobre du leader de la France insoumise, accompagné de Mathilde Panot (députée). Nous l'avons conduit avec des représentants de Autun Morvan écologie sur une coupe rase dans le sud Morvan et dans une scierie pour évoquer la gestion forestière et la filière aval.

<https://www.youtube.com/watch?v=CSbN8TKOZIU>

Septembre 2020 – Panneaux solaires flottants sur Pannecière

L'alerte est donnée par des riverains du lac : un projet de panneaux photovoltaïques flottants doit couvrir 1/3 de la surface du lac. Dans un premier temps, la plupart des politiques dont le président du Parc n'y trouvent rien à redire. Adret relaye sur son site les infos du collectif et les diffuse dans la lettre. La mobilisation contre ce projet gonfle très rapidement et fait le tour des réseaux sociaux du Morvan. Plusieurs petites manifestations sont organisées devant les mairies concernées lors des conseils municipaux. Très vite, le projet est retiré face à la mobilisation importante.

<https://adretmorvan.org/index.php/un-projet-de-parc-solaire-flottant-sur-le-lac-de-panneclere/>

22 Juillet 2020 – Loi contre les coupes rases

Suite au travail de la commission parlementaire et citoyenne sur la forêt présidée par Mathilde Panot, une proposition de loi d'encadrement strict des coupes rases, co-signée par Annie Chapelier, Jennifer de Temmerman, Albane Gaillot et Sébastien Nadot (groupe Écologie Démocratie Solidarité), Elsa Faucillon (groupe communiste), Valérie Petit (groupe Agir ensemble), Frédérique Dumas (groupe Liberté et Territoires).

Adret Morvan a été auditionné par la commission au Carrouège lors d'un déplacement dans le Morvan et a participé à plusieurs réunions d'organisation à Paris.

<https://sosforetfrance.org/index.php/la-commission-dans-le-morvan/>

22 juillet 2020 – Conférence de presse à

La base

Une conférence de presse était organisée à La base (le Carrouège Parisien) pour cause de pandémie à l'Assemblée avec Mathilde Panot, présidente de la Commission parlementaire et citoyenne, Muriel Raulic, membre de la Convention citoyenne pour le climat, Régis Lindeperg, coordinateur de SOS Forêt France, Nicolas Henri, co-président d'Adret Morvan, Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes de Canopée.

<https://sosforetfrance.org/index.php/2020/08/14/la-loi-contre-les-coupes-rases-a-ete-deposee-a-las-semblee/>

23 juillet – Courrier de mise au point à Fransylva (syndicat des propriétaires forestiers)

Le mercredi 22 juillet, Canopée, le collectif SOS Forêt et Adret Morvan ont organisé une action non-violente et humoristique pour venir remettre en main propre à Fransylva, France Bois Forêt et PEFC une invitation à venir constater la réalité des coupes rases sur le terrain (sous forme d'une carte postale géante « Visitez le Morvan »).

Nous regrettons que Fransylva présente cette action comme une « tentative d'intrusion » dans leur bureau puisque ce n'était pas le cas.

<https://sosforetfrance.org/index.php/2020/07/23/fransylva-mise-au-point/>

Juillet 2020 – Les morvandiaux à Paris chez Fransylva, PEFC, France bois forêt

Adret Morvan, Canopée et SOS forêt, accompagné d'une équipe de France télévision, ont déposé aux sièges de Fransylva, France bois forêt et PEFC une carte postale géante pour les inviter dans le Morvan. En effet, non seulement ils minimisent l'impact délétère des coupes rases, mais délèguent leur argumentation à une agence de com' et refusent tout débat !

Les portes resteront closes, France bois forêt aura même recours à la police...

<https://sosforetfrance.org/index.php/22-07-20-paris-les-morvandiaux-deposent-des-cartes-postales-a-la-filieres-bois/>

Juillet 2020 – Journal Arte sur les coupes rases

Une interview sur une coupe rase récente pour le Journal d'Arte qui passera en septembre

<https://www.arte.tv/fr/videos/099052-000-A/coupes-rases-dans-les-forets-du-morvan/>

Juillet 2020 – Fransylva lance la réplique à l'opération granulés

Fransylva (syndicats des propriétaires forestiers) en réaction à nos actions engage une stratégie de communication avec France Bois Forêt et PEFC pour arrêter un « positionnement et une attitude concertés et adaptés » à ce qu'ils appellent une attaque contre la filière. Cette info transmise à leurs adhérents via leur lettre d'info nous donnera l'idée d'aller leur rendre visite tous les 3 à Paris pour leur déposer une grande carte postale les invitant dans le Morvan pour visiter les coupes rases.

<https://adretmorvan.org/index.php/2020/07/07/fransylva-lance-la-replique-contre-les-collectifs-ecologistes-sos-forets-et-canopee/>

3 Juillet 2020 – Article dans Le Monde

Un article dans le Monde daté du 3 juillet par Martine Vallot suite à une journée passée avec nous dans le Morvan en juin 2020.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/07/02/dans-le-morvan-la-bataille-contre-la-monoculture-de-pins-douglas-s-organise_6044888_3244.html

Juin – Relance Alerte coupe rases

L'alerte coupe rase qui avait été détruite lors du piratage du site a été relancée et a permis de détecter la coupe rase du Vieux-Dun et tout récemment la destruction d'un chemin de grande randonnée (affaire en suivie à ce jour) Un article devrait publié d'ici l'AG.

Outre l'affichage de la catastrophe de la sylviculture, cette alerte nous permet de détecter les coupes les plus impactantes nous permettant d'engager des actions annoncées où des actions surprises. Même si vous pensez que cela ne sert à rien, il est important de nous faire connaître « vos coupes rases ». Il est important aussi de nous donner des précisions sur la localisation, et si possible le propriétaire, l'entreprise de travaux, les dates de travaux. Toutes ces précisions doivent être affichées sur un panneau. Si il n'existe pas ou s'il n'est pas rempli, merci de nous le faire savoir.

<https://adretmorvan.org/index.php/balance-ta-coupe-rase/>

5 juin 2020 – Opération banderoles et conférence de presse

Matin tôt Opération banderoles dans le Morvan avec Adret Morvan, Canopée, le collectif de la forêt au Duc, SOS Forêt.

Matinée conférence de presse au Parc sur l'action de veille et la situation de la forêt du Morvan devant la presse nationale et locale avec la participation d'Autun Morvan Écologie, le collectif de notre forêt au duc, SOS Forêt.

Après midi : visite de terrain avec les journalistes. Le 5 juin opération affichage stop aux coupes rases dans le Morvan avec la presse locale (*Le Monde*, France 3 région, France 2, France TV / « Sur le front », JDC.

4 juin 2020 – Opération granulés

Une intervention dans l'usine de granulés biosyl à Cosne-sur-Loire préparée en concertation avec Canopée et SOS forêt. Une préparation minutieuse exécutée les semaines précédentes jusqu'à la réunion la veille au Carrouège avec les 3 équipes prévues : 2 en pénétration de l'usine par l'arrière via un trou dans le grillage, une équipe de leurre sur l'entrée principale. Grand succès qui s'est joué à une minute près avec les gendarmes qui suivaient visiblement un de nos téléphones. Déploiement d'une grande banderole devant des grumes (tronc d'arbres énormes), en bonus un échange avec le patron et les gendarmes pour agrémenter nos images de taches bleues du plus bel effet.

2 photographes, 2 vidéastes dont l'équipe complète de Hugo Clément (« Sur le front ») qui conservera de belles séquences dans son film.

Cette usine de granulés pulvérise des grumes entières pour les transformer en granulés. Nous savons que ce site utilise des arbres entiers issus de coupes rases du Morvan... certifiées PEFC, comme la coupe investie en novembre pour écrire le STOP avec 500 personnes. Cette technique de sylviculture est destructrice de la biodiversité, des sols, de la qualité de l'eau, catastrophique pour le cycle du carbone et inutile pour produire du bois.

<https://sosforetfrance.org/index.php/manifestation-a-lusine-biosyl-de-cosne-sur-loire/>

3 juin 2020

Briefing au Carrouège en vue de l'opération granulés prévue le lendemain matin à l'aube.

Été 2020 – Circuit court bois

Un stagiaire (en contrat avec Adret Morvan) en formation sylviculture a travaillé pendant 30 jours (2x15j) avec le groupe circuit court bois intégrant Adret Morvan, Le Groupement forestier du chat sauvage, le Groupement forestier de sauvegarde des feuillus du Morvan, Artisan bois Morvan, des propriétaires forestiers. Une trame des pistes d'actions possibles pour concrétiser la démarche a été réalisée. Freinées par le CO-VID, nous espérons que les premières pistes seront réalisées suite aux premières coupes dans les forêts du Chat sauvage cet hiver.

16 mai 2020 – Participation à la manif haies à Biches

Biches, ce samedi 16 mai 2020, 6 randonnées citoyennes convergeant vers un même lieu, regroupant 60 personnes environ, dans le plus grand respect des règles de distanciation et de protection de chacune d'elles.

Lancement officiel de la pétition « pour une gestion concertée des paysages et le soutien d'une agriculture durable »

« Une main tendue, en un poing qui exprime le désarroi de constater encore des atteintes aux paysages et à la biodiversité, un poing pour faire pression sur les services de l'État les invitant à la clarification,

Une main tendue vers nos responsabilités collectives, pour établir ensemble des Plans Locaux d'Urbanismes Paysagers

Une main tendue vers les agriculteurs désireux d'exercer un métier qui les fasse vivre sans pression sur l'environnement

Nous souhaitons que de nombreux paysans, forestiers ou usagers, ruraux ou non s'impliquent dans cette pétition et le collectif qui grandit aujourd'hui. »

13 juin 2020 – Deutschlandfunk (le « France inter allemand »)

Rencontre avec Bettina Kaps, journaliste à la radio allemande Deutschlandfunk (diff sept 2020) et à la radio suisse allemande SRF et visites de terrain. Plusieurs reportages en allemand seront diffusés sur ces 2 radios à l'automne 2020.

Mai 2020 – Confinement

Les militants sont confinés mais pas les abatteuses...

Mai 2020 – Rendez-vous avec la « marraine » du Parc

Sarah Forestier (actrice de cinéma) accepte d'être la marraine du Parc pour les 50 ans de la création du parc à condition de nous rencontrer et d'être la porte-parole des associations environnementales. Nous l'avons donc rencontrée pour lui expliciter la situation à laquelle elle a été très réceptive. Cependant, l'initiative a tourné court notamment suite à l'annulation des manifestations prévues par le Parc en raison du Covid.

13 mars 2020 – Rendez-vous presse

Rencontre avec Martine Vallot, journaliste au Monde à Paris sur la forêt du Morvan et les coupes rases.

25 mars 2020 – Haies

Lettre à l'Observatoire régional de la biodiversité suite à une destruction de haie potentiellement abusive... suite à repérage, prise de vues

en drone...

Février 2020 – Anne-Laure Cattelot au Parc

Participation à l'audition de Anne-Laure Cattelot au Parc pour son rapport sur les forêts.

Remise de la synthèse des Assises nationales de la forêt et des 17 propositions pour faire évoluer la loi à Anne-Laure Cattelot, députée en mission parlementaire sur la forêt pour le gouvernement lors d'un premier déplacement dans le Morvan. Lors de son déplacement, Anne-Laure Cattelot a reçu les associations du Morvan, dont Adret Morvan, Canopée et SOS forêt.

<https://sosforetfrance.org/index.php/2020/02/12/les-17-propositions-legislatives-de-sos-foret-remises-a-anne-laure-cattelot/>

8 février 2020 – Rendez-vous presse

Rencontre avec la journaliste Camille Geoffray pour un repérage de film et Léonor Lumineau, photographe sur la forêt du Morvan.

<https://www.leonorlumineau.com/>

10 février – Rendez-vous presse

Rendez-vous avec le Journal du Centre pour Adret Morvan et le Carrouège.

13 février 2020 – Rencontre avec la CFBL

Rencontre avec l'équipe locale de la CFBL (coopérative forestière Bourgogne Limousin) qui nous avait contactés outrée d'avoir été confondue dans un tract avec la coopérative Unisylva qui avait réalisé la coupe rase où nous avons fait le STOP géant. Une deuxième rencontre plus formelle aurait dû avoir lieu est reportée pour cause de pandémie. L'équipe de la CFBL nous a tenu un discours inattendu, ne cherchant pas à caricaturer nos propos comme souvent dans la filière tout en prônant des sylvicultures plus douces... mais bien éloignées des pratiques constatées sur le terrain de la part de cette coopérative. Pourtant, nous restons ouverts au débat avec tous ceux qui y sont prêts. En effet les pratiques de la filière, même encadrées par la loi, n'évolueront sensiblement pas sans une implication minimum d'une majorité de forestiers.

Au-delà de cette rencontre, nous constatons un fléchissement des positions qui ne se voit pas encore dans les pratiques, et, par exemple, la Caisse des dépôts annonce l'arrêt de la monoculture dans le Morvan. La pression citoyenne, mais probablement plus le changement climatique et la crise des scolytes créent le trouble chez certains hier sûrs de leurs pratiques.

20 Février 2020 – Rendez-vous de terrain avec un licencié de l'ONF

Rencontre avec un forestier licencié de l'ONF pour avoir pratiqué une gestion trop écologique dans le sud Morvan. Il nous a expliqué sur le terrain de manière assez pédagogique la sylviculture qu'il a engagée mais qui ne satisfaisait pas aux rendements attendus à court terme de la part de sa hiérarchie. Une 2e rencontre conduira au portrait de M. Pelux réalisé sur le site.

<https://adretmorvan.org/index.php/2021/07/29/portrait-de-yohan-lanceur-dalerte/>

2019 et 2020 – Participation au CA de Vents du Morvan et au CAC

Participation régulière au CA de l'association Vents du Morvan, editrice du journal du même nom. Initialement cette association avait pour

vocation principale de représenter les associations du Morvan auprès des instances du Parc. Depuis la création du CAC (conseil associatif et citoyen), Vents du Morvan s'est recentré sur la revue. Depuis la création du CAC, Adret Morvan y a un représentant.

<http://www.ventsdumorvan.org/>

2019 – Participation au CA du réseau pour les alternatives forestières

Le CA du RAF exige 4-5 déplacements par an dans toute la France et plusieurs CA à distance téléphone ou visioconférence. Le RAF « vic-time » de son succès doit se restructurer pour poursuivre un fonctionnement harmonieux et continuer à répondre aux différentes sollicitations. Le nombre de réunions du CA va donc augmenter fortement en 2020. L'administrateur représentant Adret Morvan ne se représentera pas en 2020 pour se recentrer sur Adret Morvan et SOS forêt. Il reste cependant référent local du RAF et membre du conseil d'administration du fonds de dotation du RAF : Forêt en vie qui rachète des forêts pour les soustraire à l'industrialisation et les mettre à disposition de groupes locaux porteurs d'un projet éthique en forêt.

<https://www.alternativesforestieres.org/>

<https://www.foretsevie.org/>

Janvier 2020 – Rencontre concertée avec des fondations

Janvier 2020 Présentation de la situation du Morvan à plusieurs fondations à Paris dans le cadre d'une action collective avec Canopée, RAF, Fern, SOS forêt en vue de faire financer des actions collectives et complémentaires autour de la forêt.

Décembre 2019 – Des casseroles pour le préfet

Manif à succès organisée au Parc en 3 jours pour protester contre la convocation des élus qui devaient recevoir la bonne parole de la filière. Ces élus qui osent (pour une fois) s'opposer à l'État lors du bras de fer entre le Parc et l'État pour insérer dans sa nouvelle charte des éléments de limitation (pourtant faible) des coupes rases.

Échec total pour le préfet de région qui n'a finalement pas osé venir... et a envoyé la préfète de la Nièvre ! Les élus avaient aussi déserté la réunion.

<https://adretmorvan.org/index.php/2019/12/19/manif-reussie/>

26 novembre 2019 – Participation à la journée sols forestiers

Participation à une journée consacrée aux sols forestiers avec conférence et sortie de terrain organisées par le Parc.

<https://www.parcumorvan.org/sols-forestiers/>

16 Novembre 2019 – Opération stop aux coupes rases

Comme souvent, elle a été organisée un peu tardivement au regard de l'ambition du projet. Plusieurs repérages de sites ont été fait en collaboration avec les membres de SOS forêt Bourgogne et Canopée. Certains ont été retenus successivement, le choix définitif ayant été arrêté à J-5, nous a évité les fuites constatées sur les premiers sites envisagés. Une logistique importante a été mise en place avec un RV à Quarré-les-Tombes et un transport en bus jusqu'au site. Une organisation millimétrée à Quarré-les-Tombes comme sur le site avec la collabora-

tion d'Adret Morvan, de SOS forêt Bourgogne et SOS forêt France, du collectif des amis de notre forêt au duc qui ont organisé magistralement toute la logistique à Quarré-les-Tombes et, bien sûr, Canopée qui ont tous apporté tout leur savoir-faire dans l'organisation de ce type d'action. Notre objectif, déjà ambitieux pour le Morvan de 250 personnes pour une action de désobéissance civile, a été doublé pour atteindre 500 personnes nécessitant au dernier moment de rajouter un point d'exclamation au STOP pour installer tout le monde pour ce STOP géant de 500 personnes, photographié et filmé par un drone.

Les retombées médiatiques seront généreuses et auront contribué à ce que la quasi totalité des journalistes commencent leur enquête dans le Morvan. De cette action découlera aussi l'opération granulés, car nous découvrirons plus tard que cette coupe rase a fini en granulés bois à Cosne-sur-Loire. Le stop et l'opération de Cosne-sur-Loire déclencheront une riposte de la filière dans des termes déplacés qui nous donneront l'idée de l'Opération carte postale à Paris en 2020. A noter la présence de plusieurs élus (avec écharpe ou non) dont Mathilde Panot, la députée présidente de la commission parlementaire et citoyenne qui nous auditionnait la veille au Carrouège.

<https://adretmorvan.org/index.php/2019/11/18/tres-grand-succes-de-la-manif-contre-les-coupes-rases-dans-le-morvan/>

15 Novembre 2019 – Audition de la commission parlementaire et citoyenne au Carrouège

La commission parlementaire et citoyenne était en déplacement dans le Morvan pour auditionner les associations au Carrouège et effectuer une sortie de terrain pour concrétiser nos propos. Les thématiques, réparties entre les différents intervenants ont permis de brosser un historique et l'état de lieu de la forêt Morvandite ainsi que de brosser les évolutions attendues de la sylviculture sur notre territoire. Une sortie de terrain a permis de concrétiser nos propos.

Adret Morvan / Autun Morvan écologie/ Groupement Forestier de sauvegarde des feuillus du Morvan / / SOSF, Collectif de amis de notre Forêt aux Duc, Artisan bois Morvan, Chat Sauvage (et SOS forêt France/ canopée, membre de la commission), Snupfen solidaire (syndicat ONF).

Les thématiques suivantes y ont été développées :

1. Introduction : historique de la forêt du Morvan

2. Enrésinement coupes rases

> Sylviculture en coupe rase et remplacement des feuillus diversifiés par la monoculture et l'industrialisation de la forêt, impact sur la biodiversité.

> Coupe rase remplacement de feuillus anciens du Morvan et carbone Adret Morvan ??

> Plan forêt bois : une occasion ratée de faire autrement

3. Bien commun, futaie irrégulière, circuits courts, groupements forestiers

Le GSFM, la preuve qu'il est possible de faire de la futaie irrégulière en Morvan

Forêt collective bien commun

Circuits courts et usages de bois feuillus du Morvan issus de forêts gérées proches de la nature.

4. Zoom sur la forêt ancienne du Morvan

Classement trame forêt ancienne Isabelle,

Exemple concret de ce qui est en train de se faire, forêt pour la forêt de La ravière grâce à la mobilisation citoyenne.

5. L'ONF aussi...

La politique de l'ONF en général et le Morvan en particulier

L'exemple de la forêt au Duc, en cours d'évolution suite à l'implication citoyenne

L'ensemble des interventions sont sur le site de SOS forêt France :

<https://sosforetfrance.org/index.php/la-commission-dans-le-morvan/>

23-24 octobre 2019 – Assises de la forêt

Participation aux 2e Assises de la forêt qui visent, en rassemblant associations et professionnels, à élaborer un programme de modification législative crédible permettant de contribuer à atteindre nos objectifs de modification des pratiques sylvicoles. L'objectif sera atteint et un document de synthèse sera publié (disponible au Carrouège) et sur le site de SOS forêt. Il inspirera aussi largement la commission parlementaire et citoyenne pour son projet. Les propositions des Assises et du travail de la commission seront affinées et complétées par Canopée lors des propositions d'amendements faites et à venir.

Une réflexion en 2 temps table ronde puis atelier argumentaires pour produire du contenu. L'ensemble synthétisé par un atelier qui conduira au 17 propositions principales pour faire évoluer la sylviculture française.

Les thématiques abordées

Des forêts pour refroidir le climat

Quels leviers d'action pour restaurer le fonctionnement écologique des forêts exploitées et accroître la surface de forêts en libre évolution ?

Jusqu'où adapter la forêt aux besoins de l'homme ?

Mains basses sur les forêts : et si on reprenait la main ?

La synthèse des travaux est disponible sur le site de sos forêt France

<https://sosforetfrance.org/index.php/les-actes-et-propositions-des-assises/>

Septembre octobre 2019 – Préparation opération coupes rases

Échanges avec Canopée et SOS forêt sur la nécessité de prévoir une action dans le Morvan, mise à l'étude de la faisabilité de plusieurs pistes de désobéissance civile médiatisable qui n'ont pas pu aboutir.

Ces réflexions déboucheront finalement sur une proposition de STOP géant filmé avec un drone.

Septembre 2019 – Création de la Commission parlementaire et citoyenne

Création de la Commission parlementaire et citoyenne avec comme membre SOSF France qui nous représente. La Commission viendra en novembre auditionner les associations du Morvan.

Mars 2019 – Haies

Lettre à l'observatoire régional de la biodiversité et à la DDT suite à une destruction de haie potentiellement abusive suite à repérage.

Avril 2019 – Soutien au collectif contre la plateforme illégale de l'entreprise Malviche à St Martin

Échange et travail avec un collectif opposé à la création d'une plateforme de logistique transport créée par M. Malviche sans permis de construire au sein du village et avec probablement des remblais issus des forêts communales. Le soutien du maire du village permettra à M. Malviche de régulariser sa situation a posteriori et le projet est réalisé « légalement » au final.

Janvier 2019 – Soutien au collectif Lavault de Frétoy

Relai de la pétition et participation à une réunion publique (en avril) sur site avec les habitants opposés à une piste forestière visant à l'industrialisation et l'enrésinement du massif.

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/piste-forestiere-lavault-fretoy-58230/62324/actualite/19868>

Février 2019 – Soutien au collectif contre la ferme géante de poules à Pouques-Lormes

Échange et travail avec le maire du village et des habitants pour définir une stratégie permettant d'éviter l'implantation d'une grosse ferme d'élevage de 30 000 poules à Pouques-Lormes, projet annulé par le porteur de projet face à l'opposition ferme d'une très grande majorité des habitants.

2019 – Refonte des sites internet, lettre et réseaux sociaux

Gros problème technique sur le site qui devient irrécupérable. L'occasion d'engager la refonte du site qui deviendra un site Adret et un site Carrouège. Mais 10 jours après avoir reconstruit le site Adret sans avoir eu le temps de réinstaller la totalité des protections, le site est piraté. Plusieurs interventions successives d'une informaticienne chevronnée seront nécessaires pour stabiliser le site. Les problèmes sont aujourd'hui réglés avec quelques séquences dont la disparition des données d'actualité à partir du 16 novembre 2019. Un travail qui reste à engager pour reconstituer manuellement une partie des ces données...

Le design du site a été revu, le fonctionnement rationalisé, la lettre hebdomadaire couplée au site (du Carrouège), la procédure d'envoi optimisée. Une nouvelle organisation de l'équipe de communication a permis de mieux gérer et d'enrichir les contenus des sites, de la lettre et des réseaux sociaux. Cependant, l'équipe est souvent sous pression de l'actualité et tous ceux qui veulent/peuvent nous aider sont les bienvenus.

Les sites :

<https://adretmorvan.org/>

<https://www.lecarrouege.org/>

L'info-lettre :

<https://www.lecarrouege.org/index.php/1353-2/>

Compte de résultat 2019

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2019 à Decembre 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises	1843.40	
	Production vendue (biens et services)	0.00	

	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1843.40	
	Production stockée	0.00	
	Production immobilisée	0.00	
	Subventions d'exploitation	0.00	
	Reprises sur amort. prov., transferts de charges	0.00	
	Autres produits	2855.00	

	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	4698.40	
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises	810.34	
	Variation de stock	0.00	
	Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Autres achats et charges externes	1133.67	
	Impôts, taxes et versements assimilés	1035.00	
	Salaires et traitements	0.00	
	Charges sociales	0.00	
	Sur immo.: dotation aux amortissements	2514.62	
	Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
	Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
	Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
	Autres charges	1061.41	

	TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	6555.04	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1856.64
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation	0.00	
	D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
	Autres intérêts et produits immobilisés	6.96	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
	Différences positives de change	0.00	
	Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	6.96	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotation aux ammortissements et aux provisions	0.00	
	Intérêts et charges assimilées	0.00	
	Différences négatives de change	0.00	
	Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des CHARGES FINANCIERES	0.00	
RESULTAT FINANCIER			6.96
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-1849.68

Compte de résultat 2019

LOGICIEL LIESSE <<Démonstration>> 6 avenue de la Libération 45700 VILLEMANDEUR

Le 01/09/2020

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2019 à Decembre 2019

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
	Produits exceptionnels / opérations en capital	0.00	
	Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
	Charges exceptionnelles / opérations en capital	0.00	
	Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

	TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0.00
	Particip.des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
	Impôts sur les bénéfices	0.00	
TOTAL PRODUITS			4705.36
TOTAL CHARGES			6555.04
BENEFICE OU PERTE			-1849.68

Bilan 2019

B I L A N de Janvier 2019 à Decembre 2019

B I L A N - A C T I F		VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VAL. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00
	Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00
	Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences	0.00	0.00	0.00
	Fonds commercial	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0.00	0.00	0.00
	Constructions	33329.97	-2661.77	30668.20
	Installations techniques, matériel et outillage	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles	9728.88	-6395.67	3333.21
	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43058.85	-9057.44	34001.41
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	0.00	0.00	0.00
	Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00
	Prêts	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		43058.85	-9057.44	34001.41
STOCKS	Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (biens)	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (services)	0.00	0.00	0.00
	Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00
	Marchandises	0.00	0.00	0.00
TOTAL STOCKS		0.00	0.00	0.00
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	0.00	0.00	0.00
	Créances clients et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
	Autres créances	0.00	0.00	0.00
	Capital souscrit appelé non versé	0.00	0.00	0.00
TOTAL CREANCES		0.00	0.00	0.00
DIVERS	Actions propres	0.00	0.00	0.00
	Autres valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
	Disponibilités	4214.61	0.00	4214.61
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4214.61	0.00	4214.61
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	0.00	0.00
	Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00	0.00
	Ecarts de conversion actif	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF		47273.46	-9057.44	38216.02

Bilan 2019

B I L A N de Janvier 2019 à Decembre 2019

B I L A N - P A S S I F		
CAPITAUX PROPRES	Capital	0.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00
	Ecart de réévaluation	0.00
	Réserve légale	0.00
	Réserves statutaires	0.00
	Réserves réglementées	0.00
	Autres réserves	0.00
	Report à nouveau	37820.09
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1849.68
	Subventions d'investissement	0.00
	Provisions réglementées	0.00
	TOTAL CAPIATUX PROPRES	35970.41
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	0.00
	Provisions pour charges	0.00
	TOTAL PROVISIONS	0.00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0.00
	Autres emprunts obligataires	0.00
	Emprunts et dettes auprès d'établ. de crédit	0.00
	Emprunts et dettes financières divers	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.00
	Dettes fiscales et sociales	0.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00
	Autres dettes	2245.61
	Produits constatés d'avance	0.00
	TOTAL DETTES	2245.61
	Ecarts de conversion passif	0.00
TOTAL PASSIF		38216.02

Compte de résultat 2020

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2020 à Decembre 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises	110.00	
	Production vendue (biens et services)	0.00	

	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	110.00	
	Production stockée	0.00	
	Production immobilisée	0.00	
	Subventions d'exploitation	861.00	
	Reprises sur amort. prov., transferts de charges	0.00	
	Autres produits	4605.00	

	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	5576.00	
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises	197.00	
	Variation de stock	0.00	
	Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Autres achats et charges externes	3249.48	
	Impôts, taxes et versements assimilés	940.00	
	Salaires et traitements	0.00	
	Charges sociales	0.00	
	Sur immo.: dotation aux amortissements	2447.51	
	Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
	Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
	Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
	Autres charges	154.44	

	TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	6988.43	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1412.43
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation	0.00	
	D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
	Autres intérêts et produits immobilisés	4.86	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
	Différences positives de change	0.00	
	Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	4.86	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotation aux ammortissements et aux provisions	0.00	
	Intérêts et charges assimilées	0.00	
	Différences négatives de change	0.00	
	Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des CHARGES FINANCIERES	0.00	
RESULTAT FINANCIER			4.86
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-1407.57

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2019 à Decembre 2019

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
	Produits exceptionnels / opérations en capital	0.00	
	Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
	Charges exceptionnelles / opérations en capital	0.00	
	Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

	TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0.00
	Particip.des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
	Impôts sur les bénéfices	0.00	
TOTAL PRODUITS			4705.36
TOTAL CHARGES			6555.04
BENEFICE OU PERTE			-1849.68

B I L A N de Janvier 2020 à Decembre 2020

B I L A N - A C T I F		VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VA
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	
	Frais d'établissement	0.00	0.00	
	Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	
	Concessions, brevets, licences	0.00	0.00	
	Fonds commercial	0.00	0.00	
	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	
	Avances et acomptes	0.00	0.00	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0.00	0.00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0.00	0.00	
	Constructions	33329.97	-3495.02	
	Installations techniques, matériel et outillage	0.00	0.00	
	Autres immobilisations corporelles	9728.88	-8009.93	
	Immobilisations en cours	0.00	0.00	
	Avances et acomptes	0.00	0.00	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43058.85	-11504.95	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	0.00	0.00	
	Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	
	Autres titres immobilisés	0.00	0.00	
	Prêts	0.00	0.00	
	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0.00	0.00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		43058.85	-11504.95	
STOCKS	Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	
	En cours de production (biens)	0.00	0.00	
	En cours de production (services)	0.00	0.00	
	Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	
	Marchandises	0.00	0.00	
TOTAL STOCKS		0.00	0.00	
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	0.00	0.00	
	Créances clients et comptes rattachés	0.00	0.00	
	Autres créances	0.00	0.00	
	Capital souscrit appelé non versé	0.00	0.00	
TOTAL CREANCES		0.00	0.00	
DIVERS	Actions propres	0.00	0.00	
	Autres valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	
	Disponibilités	5654.55	0.00	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	0.00	0.00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		5654.55	0.00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0.00	0.00	

B I L A N de Janvier 2020 à Decembre 2020

B I L A N - P A S S I F		
CAPITAUX PROPRES	Capital	0.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00
	Ecart de réévaluation	0.00
	Réserve légale	0.00
	Réserves statutaires	0.00
	Réserves réglementées	0.00
	Autres réserves	35970.41
	Report à nouveau	0.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1407.57
	Subventions d'investissement	0.00
	Provisions réglementées	0.00
	TOTAL CAPIATUX PROPRES	34562.84
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	0.00
	Provisions pour charges	0.00
	TOTAL PROVISIONS	0.00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0.00
	Autres emprunts obligataires	0.00
	Emprunts et dettes auprès d'établ. de crédit	0.00
	Emprunts et dettes financières divers	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.00
	Dettes fiscales et sociales	0.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00
	Autres dettes	2645.61
	Produits constatés d'avance	0.00
	TOTAL DETTES	2645.61
	Ecarts de conversion passif	0.00
TOTAL PASSIF		37208.45

Compte prévisionnel 2021 (A faire)

Prévisionnel 2019

Dépense		Recette	
60610200 GAZ	50	70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	0
60632000 PETIT OUTILLAGE	500	70700000 VT MARCHANDISES	3 000
60633000 PETITS AGENCEMENTS	580	75600000 ADHESIONS	4 000
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	1 500	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	0
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	100		
61500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	800		
61600000 ASSURANCES	700		
62300000 PUBLICITE	1 000		
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	50		
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	250		
62610000 TIMBRES	300		
62700000 SERVICES BANCAIRES	120		
63512000 TAXES FONCIERES	1 050		
68110000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	2 500		
Total	7 000	Total	7 000

Réalisé 2019

Dépense		Recette	
60610000 fourniture entretien	43,30	70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	0
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	810,30	70700000 VT MARCHANDISES	1 843,40
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	100	75600000 ADHESIONS	2 855,00
61500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	800	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	6,96
61600000 ASSURANCES	618,78		
62510000 Voyage déplacements	88		
62620000 TELECOM			
62610000 TIMBRES	111,36		
62700000 SERVICES BANCAIRES	101,85		
62810000 COTISATIONS	100,00		
65100000 REDEV CONCESSIONS BREVETS	140,00		
65160000 SACEM	916,41		
65800000CHARGES DIV GESTION COURANTE	5,00		
63512000 TAXES FONCIERES	1 035,00		
68110000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	2 514,62		
Total	6 555,04	Total	4705,36

Réalisé 2020

Dépense		Recette	
60400000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS	60,00		
60610000 fourniture entretien	516,21	70700000 VT MARCHANDISES	110,00
FOURNITURE DE BUREAU	411,75	74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	861,00
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	197,00	75400000 DONS	2 000,00
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	131,09	75600000 ADHESIONS	2 605,00
61500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	800	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	4,86
61600000 ASSURANCES	630,91		
61830000 DOC TECHNIQUES	42,00		
62260000 HONORAIRES	1067,50		
POURBOIRE DONS COURANTS	20,00		
62510000 Voyage déplacements	214,59		
62570000 RÉCEPTIONS	50,00		
62610000 TIMBRES	23,28		
62700000 SERVICES BANCAIRES	82,15		
SACEM	154,44		
CHARGES DIV GESTION COURANTE	5,00		
63512000 TAXES FONCIERES	940,00		
68110000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	2 447,51		
Total	6 988,43	Total	5980,86

Prévisionnel 2021

Dépense

060700000 ACHATS DE MARCHANDISES	430
061500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	500
616000000 ASSURANCES	700
623000000 PUBLICITE	500
625100000 VOYAGES DEPLACEMENTS	250
626100000 TIMBRES	50
627000000 SERVICES BANCAIRES	120
635120000 TAXES FONCIERES	1 050
681100000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	2 500

Recette

706000000 PRESTATIONS DE SERVICES	0
707000000 VT MARCHANDISES	2 000
756000000 ADHESIONS	3 000
754000000 DONS	500,00
768000000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	0

Total

6100

Total

5 500